



Horaires d'ouverture Cergy

Du lundi au vendredi
9h00 - 12h30
14h00 - 17h30
Fermé le jeudi après-midi



LA GARANTIE JEUNES
UN PAS VERS L'AUTONOMIE





L'OBJECTIF :

Construire un parcours adapté vers l'emploi et l'autonomie dans le cadre d'un accompagnement socioprofessionnel renforcé d'une durée d'un an.

Une allocation financière mensuelle est prévue en appui de l'accompagnement.

Il s'agit d'un contrat d'engagement d'un an entre le jeune et la Mission locale.



LES CONDITIONS :

Ce dispositif d'État concerne les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont : Ni en emploi, ni en études, ni en formation.



LES DÉMARCHES :

S'adresser à la mission Locale pour faire une demande d'entrée dans le dispositif.

Une commission d'attribution et de suivi décidera de la suite à donner à cette demande.



LES ATELIERS :

4 semaines sont axées autour d'ateliers collectifs. L'objectif est : l'emploi



LA GARANTIE-JEUNES :

La Garantie-Jeunes propose un accompagnement renforcé vers un accès à l'autonomie. Elle propose également un programme sur 1 an par une équipe dédiée de la Mission locale de Cergy-Pontoise.



Pour plus d'informations sur la Garantie Jeunes et les autres dispositifs, rapprochez-vous de la Mission Locale la plus proche de votre résidence.



ANTENNE DE CERGY

12, avenue des Béguines
Accès par la cours de l'Horloge
95800 CERGY
Tél. 01.34.24.70.90

ANTENNE DE PONTOISE

6, place Notre Dame
95300 PONTOISE
Tél. 01.30.38.85.62

ANTENNE DE L'HAUTIL

36, mail Mendès-France
l'Agora - 1er étage
95490 VAURÉAL
Tél. 01.34.24.70.90